

## BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 juillet 2013 N° 727

## Benoît HAMON a lancé aujourd'hui avec Cécile DUFLOT le premier appel à projets pour soutenir les Pôles territoriaux de coopération économique, qui participent au développement économique des territoires.

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire (ESS) et de la Consommation, a lancé aujourd'hui avec Cécile DUFLOT le premier appel à projets pour soutenir l'émergence et le développement des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).

Ce premier appel à projets est une enveloppe de trois millions d'euros, qui permettra de soutenir une quinzaine de PTCE. Les PTCE retenus auront préalablement candidaté à l'appel à projets en respectant un cahier des charges défini par les ministères concernés.

Les PTCE sont des structures rassemblant a minima des entreprises de l'ESS et des entreprises commerciales, auxquelles peuvent se joindre des collectivités territoriales, des centres de recherche ou encore des organismes de formation. Ces différents acteurs mettent en œuvre une stratégie de mutualisation (de locaux, de services, de compétences). Cela leur permet de gagner en efficacité tant économiquement que socialement, par des réponses aux besoins sociaux du territoire sur lequel ils sont implantés.

Le lancement de cet appel à projets est la concrétisation d'une annonce faite par le ministre en mai 2012 au Labo de l'ESS. Il s'inscrit dans une stratégie gouvernementale plus large en faveur du changement d'échelle de l'Economie sociale et solidaire. Le projet de loi ESS que Pierre MOSCOVICI et Benoît HAMON présenteront très prochainement en Conseil des ministres portera cette nouvelle politique de développement économique territorial : comme pour les pôles de compétitivité, le projet de loi reconnaîtra leur existence en donnant une définition des PTCE soutenus par l'Etat et fixera les modalités de ce soutien (sélection par un comité interministériel après appels à projets). Le premier appel à projets lancé aujourd'hui permettra d'expérimenter ces nouvelles dispositions.

Pour Benoît HAMON, les PTCE sont des initiatives qui « permettent de satisfaire des besoins sociaux auxquels ni le marché, ni la puissance publique, ne savent répondre isolément. La coopération des acteurs, plutôt que la compétition, permet de répondre plus efficacement aux besoins d'un territoire tout en y créant des emplois non délocalisables, donc en contribuant à une croissance plus juste et plus durable ».

## Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON - Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

